

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 20

Artikel: Les mystères du corps humain
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

La votation de demain.

On est vraiment surpris de voir la quantité d'encre qu'il a fallu répandre, tout le papier qu'il a fallu noircir, toutes les conférences et assemblées populaires organisées en Suisse, pour démontrer à une population intelligente que la loi qui nous sera soumise demain est une loi sage et bonne.

Les adversaires de cette loi crient à une immorale exploitation, par la Confédération, d'un vice déplorable. Et cependant nous constatons, par les écrits et les statistiques publiés sur cette matière en divers pays, que le monopole est généralement reconnu comme mesure efficace. En France, par exemple, M. Aglave, qui s'est livré à une étude approfondie de la question, dit : « Le monopole est l'obstacle le plus sûr aux progrès de l'alcoolisme ; il conjure le danger pour l'avenir. »

La Norvège a établi le monopole et, en Allemagne, il préoccupe depuis longtemps les esprits.

Il est du reste un fait qu'on ne peut contester ; c'est que les dispositions de la nouvelle loi amèneront nécessairement une diminution dans la consommation des eaux-de-vie malsaines, et que celles qui se boiront désormais — car il s'en boira encore beaucoup, hélas ! — seront au moins rectifiées. N'est-ce pas déjà un premier et réjouissant progrès ?.. Certainement, et le devoir de tout bon citoyen est de s'y associer, car l'étendue du mal est effrayante. Ecoutez, à ce propos, ce que disait l'autre jour un journal de Paris, où l'alcoolisme fait aussi d'innombrables victimes :

« Aimez-vous l'eau-de-vie, qu'on devrait plutôt appeler l'eau de mort ?... Alors, pour vous en dégoûter, lisez le rapport de la commission sénatoriale sur les progrès effrayants et les épouvantables résultats de l'alcoolisme constatés d'après les travaux auxquels se livre le laboratoire municipal. Sachez d'abord que la fabrication des eaux-de-vie de vin a presque complètement disparu. On ne connaît plus guère que les alcools dits industriels, tirés de la mélasse, des grains, de la betterave, des pommes de terre, etc., etc. Beaucoup d'etc., hélas ! remplis de menaces pour notre cerveau et notre estomac, ces alcools si souvent fraudés, contenant en notable proportions des éléments toxiques très dangereux.

De sorte que quand on croit tuer le ver, le matin, c'est en réalité le buveur que l'on envoie *ad patres*. Ceux qui ont eu l'occasion d'entrer quelquefois

dans certaines pintes de nos faubourgs et de nos villages doivent être suffisamment édifiés. Ils ont pu voir le spectacle repoussant d'hommes abrutis par le schnaps, lourdement accoudés sur la table, les yeux égarés, les lèvres bleuies, hébétés et hideux devant la roquette empoisonnée !

Quelques-uns de ces ivrognes, auxquels il reste encore un grain de honte, entrent à la pinte et demandent trois décis d'eau-de-vie et deux verres, — le second verre pour un ami attendu, mais qui ne vient jamais.

Et les trois décis s'épuisent, se renouvellent quelquefois, jusqu'à ce que le misérable se trouve dans l'état affreux que nous venons de décrire.

Hier encore, vers deux heures de l'après-midi, un journalier traversait en titubant la promenade de Montbenon, s'appuyant d'arbre en arbre, et attirant les regards des promeneurs. Au bout de quelques instants, il tomba sur un banc comme une masse, la tête pendante jusqu'à terre, et laissant sortir de la poche de sa blouse le col d'une bouteille.

Voilà l'œuvre de l'eau-de-vie de pommes de terre !

Et ne nous le dissimulons point, notre belle Suisse, ce pays que nous adorons et dont nous chantons les attractions, est un des plus frappés par le fléau. Nous avons sous les yeux le dernier supplément du grand dictionnaire de Larousse, qui vient de paraître, et publie un remarquable travail sur l'alcoolisme. Eh bien, nous sommes péniblement impressionnés d'y voir notre patrie, et surtout certains cantons, si souvent cités. Il publie entr'autres un tableau comparatif des décès par suite d'alcoolisme aigu, dans divers pays, où la Suisse occupe le troisième rang !...

Ces considérations et surtout les remarquables exposés faits dernièrement par MM. Ruffy, Naëf et d'autres hommes compétents, nous éclairent suffisamment, semble-t-il, pour qu'il ne nous reste pas la moindre hésitation à voter une loi, qui n'est peut-être pas parfaite, qui subira sans doute plus tard des modifications, mais qui ne réalise pas moins, telle qu'elle nous est présentée, un réel et incontestable progrès.

Les mystères du corps humain.

M. C. Flammarion vient de publier, dans le supplément du *Figaro*, un article qui renferme de cu-

rieuses révélations sur notre organisme, et duquel nous détachons quelques fragments :

« L'organisme humain se développe par la respiration et par la nutrition. Par la respiration, l'air nous nourrit au trois quarts. L'oxygène de l'air entretient le feu de la vie, et le corps est comparable à une flamme incessamment renouvelée par les principes de la combustion. Par la respiration, le sang veineux se transforme en sang artériel et se régénère. Les poumons sont un fin tissu criblé de quatre à cinq millions de petits trous, trop petits pour laisser filtrer le sang et assez grands pour laisser pénétrer l'air. Un perpétuel échange de gaz se fait entre l'air et le sang, le premier fournissant au second l'oxygène, le second éliminant l'acide carbonique. »

Mais comme nous ne vivons pas seulement de l'air du temps, il nous faut, à certaines heures indiquées par notre estomac, y ajouter quelques suppléments qui ont bien leur valeur, tels qu'une aile de poulet, un bifteck, un verre de vin, etc. Tout cela passe à travers notre organisme et en renouvelle les tissus, assez rapidement même, car en quelques mois — non pas en sept ans, comme on le croyait autrefois — notre corps est entièrement renouvelé. Toute cette chair dont nous prenons si grand soin aujourd'hui, n'existe pas il y a trois ou quatre mois ; ces épaules, ce visage, ces yeux, cette bouche, ces bras, cette chevelure, et jusqu'aux ongles même, tout cet organisme n'est autre chose qu'un courant de molécules, une flamme sans cesse renouvelée...

Telle molécule qui est maintenant incorporée dans notre organisme, va s'en échapper par l'expiration, la transpiration, etc., appartenir à l'atmosphère pendant un temps plus ou moins long, puis être incorporée dans un autre organisme, plante, animal ou homme. Les atomes qui constituent actuellement notre corps n'étaient pas tous hier intégrés à notre personne, et aucun n'y était il y a quelques mois. Où étaient-ils ? — Soit dans l'air, soit dans un autre corps. Tous les atomes qui forment maintenant nos tissus organiques, nos poumons, nos yeux, notre cerveau, nos jambes, etc., ont déjà servi à former d'autres tissus organiques... Nous sommes tous des morts ressuscités, fabriqués de la poussière de nos ancêtres. Si tous les hommes qui ont vécu jusqu'à cette année ressuscitaient, il y en aurait cinq par pied carré sur toute la surface des continents, obligés, pour se tenir, de monter sur les épaules les uns des autres ; mais ils ne pourraient ressusciter tous intégralement, car bien des molécules ont successivement servi à plusieurs corps. De même, nos organes actuels, divisés un jour en leurs dernières particules, se trouveront incorporés dans nos successeurs. Chaque atome d'air passe donc éternellement de vie en vie et s'en échappe de mort en mort : tour à tour vent, flot, terre, animal ou fleur, il est successivement incorporé à la substance des innombrables organismes. Source inépuisable où tout ce qui vit prend son haleine, l'air est encore un réservoir immense où tout ce qui meurt verse son dernier souffle... L'atome

d'oxygène qui s'exhale de ce vieux chêne va s'envoler aux poumons de l'enfant au berceau ; les derniers soupirs du mourant vont tisser la brillante corolle de la fleur ou se répandre comme un sourire sur la verdoyante prairie, et ainsi, par un enchaînement infini de morts partielles, l'atmosphère aliamente incessamment la vie universelle déployée à la surface du monde. »

Histoire d'un buste

... prise aussi dans les souvenirs de Courbet. Comprenant les bienfaits d'une large hospitalité, l'artiste exilé tenait à ce que le témoignage de sa gratitude pour notre pays fût inoubliable. Guidé par de solides convictions patriotiques, il pensa offrir à la commune de la Tour-de-Peilz un buste de la République, selon l'image de la Patrie, telle qu'il se la représentait.

Jeunet, sculpteur français, né et élevé en Suisse, devait seconder Courbet dans cette œuvre. Mais bientôt les deux artistes, aux aspirations absolument opposées, durent renoncer à la collaboration. Jeunet voulait une République ferme et bonne, réalisant le type de Cornélie, la mère des Gracques dirigeant l'éducation de ses enfants et leur souriant.

Courbet, au contraire, désirait la figure emblématique d'une République énergique, heureuse d'avoir triomphé et regardant crânement l'avenir ; le type de Lucrèce la Romaine préférant la mort au déshonneur.

Définitivement brouillé sur cette question d'esthétique, les deux artistes exécutèrent chacun un buste différent. On trouve un des modèles de la République de Jeunet au Café Vaudois, à Lausanne, et le buste de la République de Courbet est placé sur la colonne (la chèvre) d'une fontaine, à la Tour-de-Peilz.

Ce buste, qui débute par une brouille entre artistes, faillit amener une révolution dans la paisible et ravissante contrée de La Tour, et causa mille tourments à son auteur.

Une fois modelé, selon, disait Courbet, « l'expression la plus exacte de la République », le peintre, improvisé sculpteur, envoya le moulage à la fonderie X..., à Vevey, où il eut, en vérité, peu de chance.

La première fois, la République sortit de la fonte la figure outrageusement « cretolée », comme convalescente d'une terrible « variole noire ». La seconde fois, la malheureuse avait oublié l'oreille droite dans le moule ! Ce pauvre Courbet bouillait de rage et de dépit. Mais, comme il était aussi tenace que brave, il résolut, malgré le danger qu'il courrait en rentrant en France, de partir à Besançon y faire couler son buste.

Le gouvernement français, qui eut vent de l'affaire, envoya à Besançon des agents avec mission de s'emparer du proscrit, et des huissiers pour « saisir » le buste, auquel la renommée de l'auteur donnait une grande valeur. Mais, agents et huissiers arrivèrent, comme les carabiniers d'Offenbach, un peu tard ! Depuis la veille, Courbet et le buste, qui avait cette fois ses deux oreilles et la figure intacte, avaient rapidement et prudemment repassé la frontière.

La municipalité de la Tour-de-Peilz accepta avec